La protection complémentaire la plus adaptée pour la location saisonnière courte durée

Avec **hoom assur'**

ensemble, sécurisons la location !

hoom assur

la protection complémentaire des propriétaires loueurs

Votre bien secondaire a besoin **d'être bien protégé !**

Chez hoomy, notre expérience en conciergerie et gestion locative nous permet de constater que les assurances classiques ne protègent pas assez les propriétaires de locations saisonnières en courte durée.

Entre mobilier endommagé non remboursé, séjours annulés après un sinistre, franchise trop élevée, fausse assurance villégiature des vacanciers, ou les soi-disantes "cautions" des plateformes, il arrive bien souvent que vous, ou nous, ayons un reste à charge à payer dans certains cas.

Pour palier à ce constat, nous avons mis en place **hoom assur',** une protection complémentaire spécialement conçue pour mieux protéger nos propriétaires loueurs, mais aussi nos concierges sur le terrain.
Une protection qui commence là où s'arrêtent les cautions ou les assurances classiques.

"Mon locataire a cassé mon transat qui a 10 ans, ma caution me demande la facture et ne prend en charge que 20€ pour vétusté. **hoom assur' en achète un tout neuf !"**

"Ma chaudière est cassée, je ne peux plus louer mon logement en l'état, **hoom assur' me rembourse les réservations en cours, j'ai aucune perte de loyer !"**

"Mon logement est infesté de puces de lit. J'ai dû faire un diagnostic et annuler une quinzaine. **Tout a été pris en charge par hoom assur' aussi bien le traitement que mon annulation !"**

Des **garanties spécifiques** et adaptées à votre résidence secondaire

hoom assur' est une protection indispensable, adaptée à la location saisonnière courte durée, qui complète votre assurance habitation ou propriétaire non-occupant, **pour de meilleures garanties** :

- **Garantie dommages** des voyageurs durant leur séjour **50 000€**/an
- **Pertes de revenus** (suspension/annulation des locations causées par une dégradation) **5 000€**/an
- **Infection** par des nuisibles (prise en charge des frais de traitement, de nettoyage...) **10 000€**/an
- Et en prime, aucune vétusté n'est appliquée, on casse, on remplace ! **Franchise à 30€ seulement.**

OFFRE HOOMY PARTAGÉE

60€ TTC la première année au lieu de ~~120€~~

5€ TTC par mois

La solution pour sécuriser vos **revenus locatifs !**

- **Un interlocuteur unique** au sein de notre équipe hoomy, pour suivre votre dossier
- **Nos concierges sur place** pour préparer votre dossier (prise de photos, constats, devis)
- **Une protection** sur la totalité des canaux de distribution (Booking, Airbnb, Abritel...)

Et un engagement ferme sur nos **4 grands engagements** :

Prix fixe annuel

Aucune vétusté appliquée

Prise en charge du dossier en 48h

30€ seulement, franchise mini garantie

hoom assur

la protection complémentaire des propriétaires loueurs

10 rue Voltaire - 44000 Nantes
T. 02 55 07 10 17- hoomassur@hoomy.fr
hoomy.fr

hoomy - MMS IMMO - EURL, au capital de 10 000 €
837 831 585 RCS. Nantes

Conception : **Colette a wd co**